



1. HORAIRES

Pour toutes les classes du primaire (maternelles et élémentaires), les cours ont lieu les :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- le matin : de 8h30 à 11h30 (1^{ère} sonnerie à 8h25 et 11h25)
- l'après-midi : de 13h15 à 16h30 (1^{ère} sonnerie à 13h10 et 16h25)

ATTENTION : Pas de classe ni de garderie le vendredi 27 septembre. 2 mercredis travaillés à la place des 2 et 3 juillet 2020 : mercredi 6 mai et mercredi 3 juin (garderie, cantine, étude). Le dernier jour d'école sera le mardi 30 juin 2020.

Accueil des enfants :

- le matin : - à partir de 8h pour les enfants inscrits à la garderie du matin ;
- à partir de 8h20 pour les autres.
- l'après-midi : - à partir de 13h05 pour les externes.

Nous vous demandons d'être ponctuels pour récupérer vos enfants à la sortie. Les élèves non repris sont placés à la garderie payante.

2. RENTREE des CLASSES

- **Maternelles :** Lundi 2 septembre ou mardi 3 septembre, rentrée échelonnée par petits groupes (**voir circulaire jointe**). **Merci de bien respecter l'horaire indiqué, afin de faciliter l'accueil de votre enfant.**

- **Elémentaires :** Lundi 2 septembre
Restauration le lundi 2 septembre uniquement pour les CE2, CM1 et CM2.

CM2	8h30	CE1	13h15
CM1	9h15	CP	14h00
CE2	10h00		

La première semaine, les CP sortiront à 16h15.

Après l'appel des élèves, toutes les familles sont invitées au « **pot de bienvenue** » offert par l'A.P.E.L. à l'espace restauration ou près de la maternelle. Une visite guidée des lieux importants de l'école vous sera aussi proposée.

Retrouvez les prestataires de tabliers sur le site de l'école.

Le jour de la rentrée, prière de remettre à l'enseignant (pas à l'accueil, ni au secrétariat) :

- la fiche de renseignements élève (merci de coller la photo à l'emplacement prévu) ;
- la fiche de renseignements pour la première semaine sur les sorties, demi-pension, étude et garderie (pour les élèves de CP et CE1, merci de l'accrocher à la blouse) ;
- la fiche d'urgence médicale (un certificat médical d'inaptitude aux sports si besoin est) ;
- la fiche d'acceptation des différents règlements, signée (parents et enfants des classes élémentaires) ;
- pour les élèves du primaire nouvellement inscrits : la convention de scolarisation (une par famille).

Ces documents sont à remplir soigneusement avec un maximum de précision.

Le choix des activités sportives et culturelles sera à préciser après l'assemblée générale de l'Association Sportive et Culturelle (ASC) du jeudi 6 septembre 19h à l'amphithéâtre Saint-Pierre Fournier, à la suite de la réunion d'informations générales (18h).

3. GARDERIES

- **Maternelle :** - le matin de 8h à 8h20
- le soir de 16h30 à 18h45 dans la salle de motricité
- **Elémentaire :** - le matin de 8h à 8h20 **dans le hall des CM1 (pas dans la cour)**
- le soir de 16h30 à 18h45 ou après l'étude de 17h50 à 18h45 en salle Odile.

Merci de bien respecter ces horaires.

Tarifs : consulter le règlement financier sur le site : www.ndoverneuil.com

4. ETUDES SURVEILLEES

Les études surveillées ont lieu **de 16h50 à 17h50**. L'inscription est faite pour trois soirs par semaine au minimum.

Tarifs : consulter le règlement financier sur le site : www.ndoverneuil.com

5. PHOTOS DE CLASSE

- **Lundi 9 septembre : classes élémentaires**
- **Mardi 10 septembre : classes maternelles**

Photo de fratrie possible le lundi 9 et mardi 10 à partir de 16h30 sous votre responsabilité et à votre initiative, dans la salle de motricité de maternelle.

6. REUNIONS de PARENTS

- **Réunion d'informations générales** à l'amphithéâtre Saint-Pierre Fourier pour annoncer tous les projets de l'année : **le jeudi 5 septembre à 18 h**, suivie de l'Assemblée Générale de l'Association Sportive et Culturelle (ASC) **(19h)**.
- **Réunions d'informations pédagogiques dans les classes** : Chaque enseignant reçoit les parents dans la classe afin de préciser le programme, les projets pédagogiques, pastoraux, etc.... Cette réunion est très importante et la présence d'un des parents est indispensable.

Toutes les réunions débutent à 18 heures dans la salle d'examen en face des CE1

PS, MS et GS	Mardi 1 ^{er} octobre	CE2	Vendredi 20 septembre
CP	Vendredi 13 septembre	CM1	Jeudi 19 septembre
CE1	Mardi 17 septembre	CM2	Mardi 24 septembre

Aucune garderie n'est assurée lors de ces réunions et les enfants ne sont pas autorisés à y assister.

7. PASTORALE

Temps de prière à la chapelle pour tous les enfants qui le souhaitent le vendredi à 12h45 à la chapelle

Réunion pour les parents qui souhaitent faire baptiser leur enfant	Mardi 17 septembre à 20h30
Lancement de l'éveil à la foi pour les classes maternelles et CP	Mardi 17 septembre à 10h30
Lancement de la catéchèse et de l'éveil à la foi pour les CE1, CE2, CM1, CM2	Mardi 17 septembre à 15h30
Messe de rentrée avec l'APEL	Samedi 5 octobre à 11h00
1 ^{ère} étape de baptême à l'église de Vernouillet	Dimanche 6 octobre à 10h
Célébration de la Toussaint CP et CE1	Mardi 5 novembre à 13h30
Célébration de la Toussaint CE2, CM1, CM2	Mardi 5 novembre à 15h30
Réunion de parents pour la 1 ^{ère} Communion	Mardi 19 novembre à 20h30
2 ^{ème} étape de baptême (à l'école)	Mardi 3 décembre à 8h45
Célébration de l'Avent pour les CP et CE1	Mardi 17 décembre à 8h45
Messe de l'Avent pour les CE2, CM1, CM2	Mardi 17 décembre à 10h

Tous les parents sont les bienvenus à toutes les célébrations.

8. VACANCES

Rappel : Pas d'école le vendredi 27 septembre

Congés de Toussaint	Du vendredi 18 octobre après la classe au lundi 4 novembre le matin
Congés de Noël	Du vendredi 20 décembre après la classe au lundi 6 janvier 2019 le matin

9. LIVRETS D'EVALUATIONS CONTINUES

1 livret par semestre	Fin janvier lors d'une réunion
	Fin juin remis aux élèves

Ces livrets sont à signer et à retourner à l'école.

10. A.P.E.L

- **Assemblée générale : le jeudi 10 octobre à 20h**
- A l'issue de la messe de rentrée (samedi 5 octobre 11h), un apéritif offert par l'APEL vous sera proposé. Il sera suivi d'un pique-nique « tiré du sac » qui permettra aux familles de mieux faire connaissance.

11. INSCRIPTIONS

Les parents souhaitant inscrire un enfant à l'école pour la rentrée 2020 doivent en faire la demande écrite dès le mois de septembre 2019.

Toute l'équipe éducative souhaite à tous, petits et grands, de bonnes vacances et une excellente année scolaire.

